

## Prévention des infections

# Sept fiches de la DGS pour sécuriser sa pratique

L'Ordre s'associe à l'opération lancée par la DGS mettant à la disposition de tous les confrères des fiches reprenant les recommandations essentielles en matière d'hygiène, d'asepsie et de gestion des déchets. Ces fiches sont diffusées avec le présent numéro de *La Lettre*.

**S**térilisation, gestion des déchets d'activités de soins, mais également protocoles de nettoyage des surfaces souillées... En partenariat avec le Conseil national, la Direction générale de la santé (DGS) du ministère de la Santé vient d'éditer une série de fiches de bonnes pratiques en matière de risques infectieux à l'attention des chirurgiens-dentistes. Dans une démarche d'amélioration et de prévention des infections associées aux soins, ces sept fiches sont distribuées dans ce numéro de *La Lettre*.

### TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR, TOUT CE QU'IL FAUT FAIRE

Elles reprennent de manière synthétique les recommandations clefs du *Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgie dentaire et en stomatologie*, publié par la DGS en 2006 et réalisé, entre autres, avec la participation du Conseil national, de l'Académie nationale de chirurgie dentaire et de l'Association dentaire française.

Des précautions standard – telles que la désinfection des mains ou le port du masque chirurgical – jusqu'à la description précise de la chaîne de traitement des dispositifs médicaux, ces fiches ont vocation

à trouver bonne place au cabinet dentaire et à être consultées chaque fois que nécessaire pour assurer la sécurité du patient et l'hygiène des soins.

Certes, ces fiches n'apportent aucune recommandation qui ne soit connue des confrères, mais elles présentent un avantage inédit : rassembler en un document synthétique tout ce qu'il faut savoir et surtout ce qu'il faut faire afin de sécuriser sa pratique sur le plan de l'hygiène et de l'asepsie. Didier Houssin, directeur général de la Santé explique la démarche de la DGS dans la lettre d'accompagnement jointe aux fiches : « *L'activité des chirurgiens-dentistes a des particularités importantes : elle est essentiellement pratiquée*

*dans les cabinets "de ville", avec de nombreux actes invasifs, une exposition fréquente au sang et aux liquides biologiques en utilisant un certain nombre d'instruments réutilisables dans un milieu qui porte naturellement une flore microbienne importante.* »

La première fiche récapitule les mesures d'hygiène de base que doit suivre tout chirurgien-dentiste (ainsi que son assistante) dans le cadre de l'exercice de l'art dentaire : nettoyage des mains, tenue professionnelle adaptée incluant masque chirurgical, gants et lunettes de protection, prévention des accidents exposant au sang...

La deuxième et la troisième fiche passent en revue la procédure de désinfection des



main par friction avec un produit hydro-alcoolique. La quatrième fiche portant sur la conduite à tenir face à un accident exposant au sang ou aux liquides biologiques peut être affichée dans la salle de stérilisation du cabinet dentaire. Elle permet de visualiser immédiatement les informations nécessaires en cas d'accident telles que les coordonnées du centre hospitalier et du médecin référent le plus proche. La fiche consacrée à la gestion des déchets d'activités de soins rappelle la nature de ces déchets bien spécifiques à notre activité chirurgicale et en détaille les procédures de tri, de stockage, de transport, d'élimination et de traçabilité. Sur cette fiche, un tableau récapitulatif rappelle quel bordereau et quel type de collecte utiliser en fonction du type de déchet.

## DES TABLEAUX VISUELS SYNTHÉTIQUES

La sixième fiche adressée aux confrères porte sur le traitement des dispositifs médicaux en fonction du risque. Là encore, un tableau visuel et synthétique reprend les éléments essentiels à maîtriser dans le traitement des dispositifs médicaux en fonction du

## Trois questions à Alain Moutarde

### Quel a été le rôle de l'Ordre dans la réalisation de ces fiches ?

Ces fiches ont été réalisées à l'initiative de la DGS mais, depuis plusieurs années, le Conseil national travaille en collaboration avec ses services sur ce sujet. Nous avons notamment contribué activement à la réalisation du *Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgie dentaire et en stomatologie*. Conscients de cet enjeu pour notre profession, nous nous sommes logiquement chargés de diffuser ces outils auprès de tous les confrères.

### Quel est l'intérêt de ces documents pour le praticien ?

Ces fiches constituent une synthèse du guide publié par la DGS. Leur intérêt réside dans leur forme synthétique qui les rend immédiatement accessibles et visibles pour le praticien. De plus, les recommandations publiées sont censées être connues de tous. Certes, elles ne sont pas à proprement parler opposables mais, en cas de grief, le juge risque de regarder si le praticien s'est appuyé sur les recommandations de référence.

### Quelle utilisation préconisez-vous ?

Il est important que le praticien et son assistante dentaire puissent accéder très rapidement à ces fiches. Je conseille notamment d'afficher celle consacrée aux accidents exposant au sang dans la salle de stérilisation.

risque et dans le traitement des dispositifs médicaux réutilisables. Enfin, la dernière fiche détaille les recommandations en matière de stérilisation, qu'il s'agisse de stérilisateur

à vapeur d'eau ou d'autoclave. Au total, ces sept fiches constituent un pense-bête précieux pour les chirurgiens-dentistes, lequel pourra être utilisé au quotidien de leur pratique. ■

Ce document est consultable sur les sites du ministère de la Santé et de l'Ordre :

[http://www.sante.gouv.fr/hm/dossiers/infect\\_chirdentaire/guide.pdf](http://www.sante.gouv.fr/hm/dossiers/infect_chirdentaire/guide.pdf)

<http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/chirurgiens-dentistes/securisezvotre-exercice/hygiene-et-asepsie.html>

